

# Centre hospitalier de Bernay : décision de non certification HAS

Caen, le 9 novembre 2017

**L'Agence régionale de santé de Normandie vient d'engager un accompagnement spécifique auprès du Centre hospitalier de Bernay afin de répondre dans les plus brefs délais aux fragilités pointées par la Haute Autorité de Santé (HAS) et ayant entraîné la non certification de l'établissement le 25 octobre dernier.**

Dans son rapport définitif rendu public le 9 novembre 2017, la HAS a relevé, lors de la visite de certification effectuée en juin 2016, de nombreux constats qui témoignent d'une non qualité des prises en charge au regard des référentiels validés du manuel national V2014 de certification. Ces constats étaient suffisamment graves pour justifier une telle décision.

Depuis juin 2016 et sur la base des premiers échanges intervenus avec les experts visiteurs de la HAS, de nombreuses actions ont été engagées par la communauté hospitalière pour améliorer le fonctionnement des secteurs de chirurgie, des urgences et de la maternité et renforcer la sécurité et la qualité des soins.

Sur la base des conclusions qui ont conduit la HAS à prononcer une non certification du CH de Bernay, l'ARS de Normandie a sollicité l'appui complémentaire du Pr Jean-Michel CHABOT pour accompagner les équipes hospitalières. Ce plan d'actions a vocation à engager l'établissement dans une nouvelle dynamique et à garantir la qualité et la sécurité des patients pris en charge, conformément aux exigences et recommandations opposables. Il devra être finalisé début janvier 2018 et sera présenté au conseil de surveillance de l'établissement auquel participera la directrice générale de l'ARS. L'agence traduira les orientations proposées dans le cadre du Schéma régional de santé en cours d'élaboration.

Le Pr Jean-Michel CHABOT, professeur de santé publique de l'Université Aix-Marseille, est spécialiste de l'évaluation en santé. Il a été notamment conseiller médical du président de la HAS entre 2008 et 2016. Il travaillera aux côtés des équipes du Centre hospitalier de Bernay dès le 13 novembre et rendra compte mensuellement à l'ARS de l'évolution de sa mission.

---

## Contact presse ARS de Normandie

Hélène Landeau, T. 02 31 70 97 62

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17

[ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)